

SANTÉQUÉBEC

ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT

DOSSIERS

 OIIAQ | Congrès 2022



Vol. 32
N° 2

Dossier

L'innovation au cœur
de **projets porteurs**
pour la profession

Exclusif

L'intégration des infirmières auxiliaires
à l'Unité des grands brûlés du CHUM

Honneurs

Portrait des récipiendaires
des prix **Charlotte-Tassé** et
Hommage

Gagner
20 000 \$
ça vaut le coup!

Courez la chance de gagner 20 000 \$
en nous demandant une soumission
d'assurance ou en nous laissant vos
dates de renouvellement¹!



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

beneva

Participez maintenant!
gagnez.beneva.ca/oiaq | 1 855 441-6015

Beneva désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d'assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés. ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.
1. Détails et règlement disponibles au gagnez.beneva.ca/oiaq. Le concours se termine le 10 janvier 2023. Le prix à tirer est un chèque de 20 000 \$. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.

Éditorial

L'innovation au cœur de la pratique

Après un arrêt forcé de nos événements en raison de la pandémie, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) était ravi de se retrouver cet automne dans le cadre du congrès. Porté par la thématique *Profession infirmière auxiliaire, un virage prometteur pour l'avenir des soins*, l'événement a mis en lumière toutes les avancées enregistrées au cours des dernières années pandémiques.

Ce nouveau numéro de la revue Santé Québec tient à rendre hommage à ces initiatives lancées par des membres de la profession, qui ont un impact direct sur la place déterminante des membres au sein des équipes de soins. L'innovation guidera ainsi les prochaines pages de cette édition, où vous serez présentés les projets nommés porteurs lors de notre symposium. Nous ferons une incursion à l'Unité des grands brûlés du CHUM, où un projet-pilote s'opère positivement et permet l'intégration d'infirmières auxiliaires au sein de l'installation. Les portraits des récipiendaires des prix Charlotte-Tassé et Hommage vous seront également présentés. Vous serez certainement inspirées par ces deux infirmières auxiliaires passionnées, dont la fougue et la détermination guident directement vers l'avancement de la profession.

En espérant que ce numéro vous permettra de réaliser le monde de possibilités qui se présente pour la profession, en corrélation avec le mantra des nouvelles orientations stratégiques de l'OIIAQ : vers la pleine reconnaissance de la profession ! N'hésitez pas à nous partager vos histoires à l'adresse suivante : courriersq@oiaq.org. Nous vous lisons toujours avec grand intérêt !

Bonne lecture !

CATHERINE-DOMINIQUE NANTEL
Rédactrice en chef

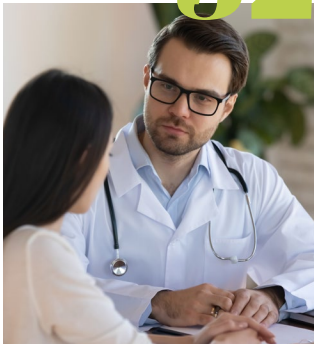
Sommaire

6



Mot de la présidente

32



Chronique juridique

12



Congrès et AGA 2022

16



Dossier innovation

3

Éditorial

10

Orientations stratégiques

24

Reportage Unité des grands brûlés

26

Prix Charlotte-Tassé

28

Prix Hommage

30

Honneurs

34

Développement professionnel dysphagie

38

Courrier du lecteur

SANTÉQUÉBEC

AUTOMNE 2022 • VOL. 32, N° 2

Rédactrice en chef

Catherine-Dominique Nantel

Rédaction et coordination

Annabelle Baillargeon

Collaboratrices

Charlotte Blanche
Amel Alioua

Graphisme

Céline Couvert

Imprimerie

Solisco

Politique rédactionnelle

La revue *Santé Québec* est publiée par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec. Cependant, des articles peuvent provenir d'associations ou de personnes dont l'opinion ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'OIIAQ ; par conséquent, ils n'engagent que leur auteur.

Les articles écrits par l'OIIAQ peuvent être reproduits à la condition d'en mentionner la source. Les autres textes ne peuvent l'être sans l'autorisation expresse de leur auteur.

Ce numéro de *Santé Québec* a été tiré à 30 175 exemplaires.

Santé Québec

3400, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1115
Montréal (Québec) H3Z 3B8
514 282-9511 • 1 800 283-9511
oiiq.org

Dépôt légal : ISSN 1120-3983

Poste publication : 40011580

Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

Les initiales LPN (Licensed Practical Nurse) sont maintenant utilisées en anglais pour désigner l'infirmière auxiliaire.

© Photos istock pages :
33-35

MISSION

L'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec a pour mission principale de protéger le public. Pour ce faire, il assure une étroite surveillance de l'exercice de la profession par le biais de divers mécanismes prévus par le *Code des professions*. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population, il vise l'excellence, notamment en favorisant le développement professionnel de ses membres.

PRÉSIDENTE ET

ADMINISTRATEURS DE L'OIIAQ

Présidente

Carole Grant, inf. aux. ASC.

Directrice générale

et **Secrétaire de l'Ordre par intérim**
Maryse Samson, M. Éd.

Abitibi-Témiscamingue

et **Nord-du-Québec**

Josée Goulet, inf. aux.

Bas-Saint-Laurent et

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Luc St-Laurent, inf. aux.

Capitale-Nationale

Josée-Anne Pelletier, inf. aux.

Chaudière-Appalaches

Pier-Luc Blanchet, inf. aux.

Estrie

Amélie Drolet, inf. aux.

Lanaudière - Laurentides

Julie Gauthier, inf. aux.

Mauricie - Centre du Québec

Dolorès Pronovost, inf. aux.

Montérégie

Julie Beaudry, inf. aux.

Montréal - Laval

Karina Therrien, inf. aux.

Outaouais

Michael Potvin, inf. aux.

Saguenay—Lac-Saint-Jean—Côte-Nord

Karyn Rompré, inf. aux.

ADMINISTRATEURS NOMMÉS

PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS

Marcel Bonneau

Lucie Bourguignon-Laurent

Bruno Déry

Emanuel Setteccasi

FIER DE SUPPORTER VOTRE EXPERTISE

AVEC DES CHAUSSURES ET DES BAS
DE COMPRESSION POUR ASSURER UN
SUPPORT INCOMPARABLE ET UN CONFORT
SANS PAREIL À CHACUN DE VOS PAS.



TROUVEZ UNE SUCCURSALE SUR [MEDICUS.CA/SANTE](https://medicus.ca/sante)

* Offre valide sur les produits à prix régulier seulement. Exclut les produits nécessitant une prescription médicale. Sur présentation d'une carte de membre valide au moment de l'achat (Ordre des infirmières et infirmiers du Québec; Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec). Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.



Medicus

Savard

OXYBEC

ORTHO service

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2026

Vers la pleine reconnaissance de la profession et plus loin encore !

Vers la pleine reconnaissance de la profession, voilà la direction que prendra l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) pour les quatre prochaines années. Le Conseil d'administration est fier des orientations stratégiques adoptées pour 2023-2026. Un plan ambitieux qui reflète la pleine mesure du potentiel des membres de l'Ordre.

Avec la pandémie, nous avons eu l'occasion de tracer des avancées marquées pour nous imposer comme des partenaires de choix dans les équipes de soins. De nouvelles portes ont été ouvertes pour laisser place aux infirmières auxiliaires dans des projets novateurs qui contribuent directement à la qualité des soins. Une foule d'exemples ont d'ailleurs rayonné lors du dernier symposium. Ces innovations rejaillissent dans les pages de ce numéro, où vous serez amenés à découvrir des initiatives uniques dans lesquelles les infirmières auxiliaires se sont démarquées.

Ce nouveau cycle s'annonce chargé et prometteur pour l'avenir de la profession. Les orientations stratégiques sont portées par la vision phare dans laquelle l'Ordre demeure une instance incontournable et puissante auprès du gouvernement et des autres organismes d'influence. Le tout vise à valoriser la profession et permettre aux professionnelles d'être pleinement reconnues pour leurs connaissances solides et déterminantes pour le rôle névralgique qu'elles occupent au sein des équipes de soins.

Ensemble, nous serons rassemblés autour d'une ambition commune, celle d'exercer notre plein champ d'exercice avec une plus grande autonomie et de nouvelles activités professionnelles.

Évolution de la pratique

Comme vous le savez peut-être, un projet de règlement concernant la thérapie intraveineuse (TIV) et la trachéostomie reliée à un ventilateur est en cours. Nous souhaitons éliminer les restrictions quant aux lieux d'exercice de ces activités.

Cette avancée nous permettrait non seulement d'exercer à plus grande échelle l'ensemble de nos compétences, mais surtout de dispenser à la population des soins plus efficaces. Cette avancée représenterait également une première étape de plusieurs autres à venir, puisque l'Ordre a entrepris une réflexion afin d'évaluer les sources potentielles pour élargir le champ d'exercice des infirmières auxiliaires et les implanter. Le tout s'inscrit dans la volonté de favoriser le plein champ d'exercice pour miser sur l'autonomie des professionnelles, dans un esprit de valoriser notre rôle essentiel et de renforcer le développement de la pratique. Nous aurons certainement la chance d'en reparler et nous vous tiendrons informés des développements de ces dossiers.

Mobiliser et inspirer

Nous continuerons d'optimiser nos services pour accroître la valeur ajoutée de faire partie de l'OIIAQ. Pour y parvenir, des efforts sont prévus au cours des prochaines années afin de susciter l'engouement envers le développement professionnel, dans l'optique de développer la volonté de se perfectionner.

Pour ce faire, le programme de développement professionnel sera adapté aux besoins du marché, faisant en sorte d'accroître le sentiment d'appartenance à l'Ordre. Pour assurer l'avenir de la profession, il est nécessaire de cultiver la fierté qu'on lui porte. En maintenant les efforts pour en assurer le rayonnement, nous saurons rassembler des professionnelles de qualité.

Cette image inspirera la relève à se tourner vers notre belle profession. Avec les besoins grandissants dans le réseau, nul doute que la place aux nouvelles infirmières auxiliaires sera grande au cours des prochaines années. Alors que le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) est en pleine révision, l'OIIAQ se fait un devoir de continuer à cette réforme pour répondre aux besoins du réseau.

Des travaux entourant l'examen professionnel seront également implantés afin que le tout soit conséquent avec la révision du programme. Par ailleurs, l'optimisation du processus d'accès à la profession pour les professionnels formés à l'étranger et les retours à la profession sont également inscrits parmi les priorités de l'Ordre. Notre volonté à attirer une relève de qualité en quantité suffisante est ainsi indéniable.

Cette avancée nous permettrait non seulement d'exercer à plus grande échelle l'ensemble de nos compétences, mais surtout de dispenser à la population des soins plus efficaces. — Carole Grant

Priorité : protéger

Sans jamais perdre de vue notre raison d'être, nous centrerons toujours nos activités sur la protection du public. Pour continuer à viser l'excellence, nous travaillerons à la mise en œuvre d'une stratégie globale d'inspection professionnelle. Les pratiques du Bureau du syndic seront également en constante évolution pour assurer notre mission.

De plus, la gouvernance et la gestion de l'Ordre seront au cœur de nos travaux. Nous tâcherons d'arrimer les pratiques de gouvernance, les règlements et les obligations légales exigées par le *Code des professions* et l'Office des professions du Québec. Toutes ces actions permettront, au passage, de renforcer les relations avec les parties prenantes, afin de positionner la profession au cœur des solutions.

C'est donc dans l'esprit de voir la profession évoluer que nous entreprenons ces quatre prochaines années. C'est en nous unissant que nous arriverons à en faire un succès. Je suis certaine qu'ensemble, nous parviendrons à transformer le regard que l'on porte actuellement sur les soins.

Je suis impatiente de lancer ces travaux et vous pouvez compter sur moi pour vous tenir informés des avancements dans tous ces chantiers. Je vous lance également l'invitation, pour participer à cette ère de grands changements. Nous sommes dans une période charnière dans la façon d'organiser les soins et je suis persuadée que nous saurons tirer notre épingle du jeu des transformations qui pourront s'opérer.

J'espère que nous écrirons ensemble les pages d'un nouveau chapitre à la fois enlevant et stimulant pour la profession ! ♦

Carole Grant

CAROLE GRANT, inf. aux. ASC.
Présidente du Conseil d'administration de l'Ordre

Remerciements aux collaboratrices qui ont tiré leur révérence

Contribution de membres du Conseil d'administration à souligner

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) salue l'enthousiasme et l'engagement de Mesdames Nathalie D'Astous et Diane Bellavance, toutes deux infirmières auxiliaires et respectivement administratrices de la région Montréal-Laval et Montérégie. Ces dernières ont quitté leur siège au sein du Conseil d'administration. Personnes engagées, elles se sont impliquées pour contribuer au rayonnement de la profession.



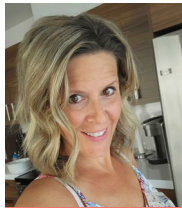
Nathalie D'Astous



Diane Bellavance

Un apport important au comité de d'études des équivalences

Nous tenons à souligner la participation de Madame Chantal Sauriol en tant que membre du comité d'étude des équivalences ces dernières années. Elle a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un travail de qualité avec un investissement constant dans la fonction qui lui était confiée. Sa précieuse collaboration et son implication au sein du comité ont été grandement appréciés.



Chantal Sauriol

Un passage remarqué au comité de révision des demandes d'admission

En tant que membre du comité de révision des demandes d'admission au cours des dernières années, nous tenons à remercier très chaleureusement Madame Lyne Tétreault pour son implication au sein du comité. Nous lui sommes très reconnaissants de nous avoir apporté sa rigueur, son professionnalisme et son expertise. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses activités futures.



Lyne Tétreault

Photos : gracieuseté

Dynacare^{MD}

Chez Dynacare, notre vision est d'être le chef de file en solutions de santé et de bien-être au Canada.

Notre mission est de soutenir des habitudes de vie saines par le biais de notre engagement et de nos soins. Ces deux croyances sont ce qui motive au quotidien nos employés, au nombre de plus de 3000, à l'échelle du pays. Nous tenons à assurer le plus haut degré de qualité sur les plans clinique et scientifique à tous ceux que nous desservons – les patients, les médecins, les aménagements de soins de santé, les compagnies d'assurance et les entreprises.

Notre présence au Québec

- Plus de 30 centres de prélèvement
- 2 laboratoires de diagnostic
- Plus de 60 infirmières et infirmiers

Joignez-vous à nous!

- Postulez en ligne : dynacare.ca
- Contactez notre équipe de talents : Christina Zanti : zantic@dynacare.ca

Chronique financière



Investir dans l'art

Voici nos conseils pour investir dans ce marché diversifié et prospère, et s'assurer une rentabilité optimale.

Informez-vous sur le marché

Le rendement annuel moyen du marché de l'art est comparable à celui des principaux indices boursiers. Si vous souhaitez investir dans l'art, vous devez faire vos devoirs. « Il faut d'abord voir des œuvres, voir ce qui se passe dans les musées, bien connaître l'histoire de l'art et la carrière de l'artiste », explique Jo-Ann Kane, conservatrice de grandes collections d'entreprises dont celle de la Banque Nationale et membre du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec.

En optant pour une œuvre admissible d'un artiste canadien, sous certaines conditions, un contribuable peut amortir annuellement 20 % de son coût au fédéral et 33,3 % au provincial. La première année de l'achat, la règle du demi-taux s'applique : l'amortissement est alors de 10 % au fédéral et 16,67 % au provincial. Un travailleur autonome inscrit aux fichiers de la TPS et de la TVQ pourra, sous certaines conditions, déduire cette dépense de ses revenus et récupérer les taxes.

Misez sur les artistes les plus prometteurs

La prospérité de l'artiste est liée à son influence, à sa reconnaissance publique sur le marché de l'art et à sa reconnaissance médiatique. Analysez sa biographie et son parcours professionnel, si ses œuvres font partie de collections privées ou d'entreprises et ont été acquises par des musées, si l'artiste a fait des expositions solos ou avec d'autres, etc.

Si vous convoitez l'œuvre d'un artiste présentée à New York, « il y a plusieurs galeries dans cette ville, et elles sont loin d'être toutes bonnes, met en garde Jo-Ann Kane. [...] il faut valider l'importance de la

galerie ou du musée avant de faire l'acquisition de l'œuvre ». Pour quelques centaines de dollars, vous pourriez aussi acquérir l'œuvre d'un artiste émergent prometteur. « Il faut s'assurer d'avoir les meilleures œuvres, tirées de la meilleure période de l'artiste », affirme Jo-Ann Kane.

Assurez la rentabilité à long terme

Au moment de l'acquisition, considérez l'exposition, la conservation et l'entreposage de l'œuvre afin de bien protéger votre investissement. « Dès que l'œuvre est endommagée, elle perd un minimum de 30 % de sa valeur », indique Jo-Ann Kane.

Faites don de vos œuvres d'art

Le montant du don d'une œuvre d'art est majoré de 25 % si le don est fait à une institution muséale. M^{me} Kane précise qu'il y a eu « des resserrements au gouvernement du Canada afin d'éviter la spéculation, dont l'acquisition d'une œuvre dans le but d'en faire don directement ». Un particulier peut aussi offrir une œuvre d'art à un organisme caritatif reconnu par la *Loi sur les impôts*. Le geste sera traité comme un don en argent et le donateur bénéficiera d'un crédit d'impôt. Si l'œuvre acquise est plutôt vendue et que sa valeur marchande a augmenté, 50 % du gain en capital sera imposable.

Faites appel à un expert de l'art

Il saura bien vous guider, et avant de vous lancer, prenez le temps de réfléchir à tous ces éléments pour faire les bons investissements au bon moment.

Découvrez l'offre de la Banque Nationale pour les infirmières et infirmiers auxiliaires à bnc.ca/infirmier.



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Pour tout conseil concernant vos finances et celles de votre entreprise, veuillez consulter votre conseiller de la Banque Nationale, votre planificateur financier ou, le cas échéant, tout professionnel (comptable, fiscaliste, avocat, etc.).

Orientations stratégiques 2023 - 2026

Vers la pleine **reconnaissance** de la profession!

— MISSION

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec assure la protection du public par la surveillance de l'exercice et le développement de la profession d'infirmière auxiliaire afin de contribuer à la qualité des soins et à la santé de la population.

— VISION

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec demeurera une instance incontournable et influente auprès du gouvernement et des autres organismes d'influence afin de valoriser la profession et de permettre ainsi à l'infirmière auxiliaire d'être reconnue pour son expertise en tant que professionnelle en soins ayant un rôle névralgique dans le secteur de la santé.

— AMBITION

L'Ordre aspire à ce que les infirmières auxiliaires exercent leur plein champ d'exercice avec une plus grande autonomie et de nouvelles activités professionnelles.



EXCELLENCE ●



RESPECT ●



ESPRIT D'ÉQUIPE ●



ENGAGEMENT ●



LOYAUTÉ ●



INTÉGRITÉ ●

Principaux chantiers de l'Ordre

1.

— Protéger le public

Optimiser la protection du public et la surveillance de la profession pour viser l'excellence.

2.

— Faire rayonner la profession et l'infirmière auxiliaire

Valoriser davantage le rôle essentiel de l'infirmière auxiliaire et renforcer le développement de la pratique.

3.

— Attirer une relève de qualité en quantité suffisante

Optimiser les processus d'accès à la profession.

4.

— Mobiliser les membres

Optimiser les services aux membres et accroître la valeur ajoutée d'être membre de l'Ordre.

5.

— Gouverner la profession et l'Ordre

Optimiser la gouvernance et la gestion de l'Ordre.



PAR ANNABELLE
BAILLARGEON

directrice adjointe,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques



PAR CHARLOTTE
BLANCHE

coordonnatrice,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques

Rétrospective

UN PREMIER CONGRÈS HYBRIDE COURONNÉ DE SUCCÈS !

Le congrès et l'AGA 2022

Animé d'une main de maître par l'inspirante Ève-Marie Lortie sous la thématique « Profession infirmière auxiliaire, un virage prometteur pour l'avenir des soins », le premier congrès hybride de l'OIIAQ a réuni plus de 350 participants, le 12 octobre dernier, à l'hôtel Sheraton Laval et en ligne.

Heureux de se revoir et de réseauter après deux ans de pandémie, les participants présents sur place ont pu profiter d'un salon bien garni où se trouvaient une vingtaine d'exposants, ainsi que d'un chaleureux cocktail en fin de journée. La congressiste Camille Roy a d'ailleurs remporté le grand prix de participation du concours des exposants présenté par les Résidences Soleil, une carte-cadeau de 1000 \$ au domaine d'éco-villégiature Le Baluchon.

Une programmation variée

Au cours de cette journée, David Truong, conseiller senior, gestion privée à la Banque Nationale, qui est partenaire de l'Ordre et présentateur de ce congrès, nous a livré sa conférence, « La fiscalité de votre retraite ».

Cinq initiatives provenant d'un peu partout au Québec ont été mises en lumière lors de la présentation des projets porteurs 2022.



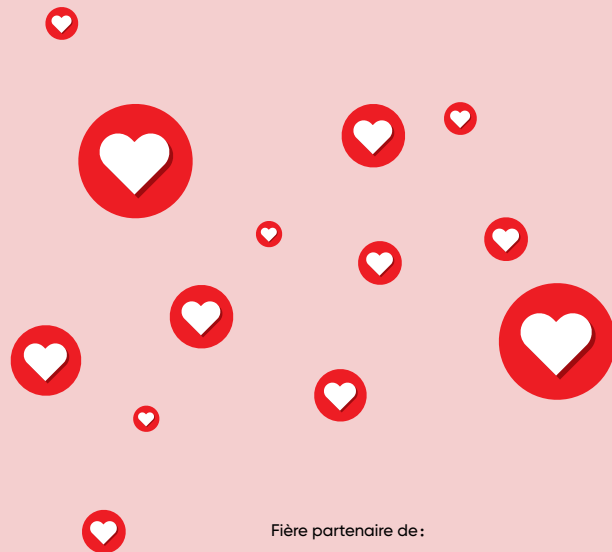
L'animatrice, Ève-Marie Lortie et la présidente de l'OIIAQ, Carole Grant

Photo : Denis Germain

Merci du fond du cœur

À tous les infirmiers
et infirmières auxiliaires :
vous faites un travail
exceptionnel.

bnc.ca/infirmier



Fière partenaire de :



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

Vous trouverez tous les détails concernant ces avancées pour la profession dans les pages suivantes.

Le Pharmacien, Olivier Bernard, a captivé l'auditoire avec sa conférence « Potions magiques, élixirs et cures miracles en pharmacies ».

La professeure en leadership pédagogique à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, Lyne Martel, a finalement fermé le bal avec sa présentation « Devenir une leader positive dans l'équipe de soins ! »



David Truong



Lyne Martel

Photos : Denis Germain

Des infirmières auxiliaires honorées

Dans le cadre du congrès, le prix d'excellence Charlotte-Tassé a été remis à l'infirmière auxiliaire Carole Mongeau, en reconnaissance de son dévouement, de son implication et de sa contribution particulière à l'avancement de la profession. Le prix Hommage a quant à lui été remis à Mme Lise Therrien, infirmière auxiliaire depuis plus de 50 ans, pour souligner l'ensemble de sa carrière exceptionnelle, ainsi que son parcours impressionnant qui a contribué au rayonnement de la profession. Cette dernière s'est également vu décerner le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). ♦



Lise Therrien, récipiendaire du prix Hommage, entourée de Carole Grant, présidente de l'Ordre (gauche) et de Shelby-Etienne Odige, directeur, développement des affaires et des partenariats au Québec à la Banque Nationale, partenaire du prix (droite)



Carole Mongeau, récipiendaire du prix Charlotte-Tassé, entourée de Linda Blais, directrice de compte, développement des groupes d'affinités chez Beneva, partenaire du prix (gauche) et de Carole Grant, présidente de l'Ordre (droite)

Photos : Denis Germain

Assemblée générale annuelle

Les membres de l'Ordre étaient conviés, la veille, à la toute première assemblée générale annuelle (AGA) hybride de l'Ordre. Le bilan de l'année précédente et les projections pour le prochain exercice ont été présentés par la présidente, Carole Grant, la directrice générale par intérim, Maryse Samson et les présidentes de comités du Conseil d'administration, mesdames Josée-Anne Pelletier et Julie Gauthier. La directrice des finances et de l'administration, Aline Patenaude faisait également partie du panel. Me Sophie-Emmanuelle Chebin a été nommée présidente d'assemblée.

Une deuxième consultation au sujet de la cotisation 2023-2024 a été tenue. Les membres se sont également prononcés au sujet de la rémunération des administrateurs élus et de la présidence, en plus de nommer l'auditeur financier pour l'exercice 2022-2023. ♦



Quelques clichés pris lors de l'AGA

Photos : Denis Germain

Gagner
20 000 \$
ça vaut le coup !

Courez la chance de gagner 20 000 \$ en nous demandant une soumission d'assurance ou en nous laissant vos dates de renouvellement !



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Participez maintenant !
gagnez.beneva.ca/oiiq | 1 855 441-6015

beneva

Beneva désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d'assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés. ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence | 1. Détails et règlement disponibles au gagnez.beneva.ca/oiiq. Le concours se termine le 10 janvier 2023. Le prix à tirer est un chèque de 20 000 \$. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.





PAR ANNABELLE
BAILLARGEON

directrice adjointe,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques

Des projets porteurs qui visent l'innovation

Chaque année, les directions des soins infirmiers de certains établissements publics ou privés, en collaboration avec les membres et les CIAA, mettent sur pied des projets novateurs et mobilisateurs qui sont axés sur l'avenir et riches en possibilités pour la profession. L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) était fier de souligner ces initiatives lors de son dernier Congrès/Symposium 2022.

Emblématiques de la thématique de l'événement « Profession infirmière auxiliaire, un virage prometteur pour l'avenir des soins », ces projets permettent aux infirmières auxiliaires d'obtenir un rayonnement à la hauteur de toutes leurs compétences.

Au cours des prochaines pages, nous avons le plaisir de vous présenter des projets porteurs en lien avec la mise en place de stratégies pour assurer le plein champ d'exercice des infirmières auxiliaires, l'intégration de ces professionnelles dans des milieux cliniques atypiques, l'amélioration du travail interprofessionnel, ainsi que la création d'activités de mentorat. Espérons que ces initiatives sauront vous inspirer pour se répandre partout dans la province !

CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Infirmier auxiliaire chef d'équipe, un repère pour la relève

En 2019, le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a procédé à l'affichage exceptionnel d'un poste d'infirmier auxiliaire chef d'équipe. L'objectif : prendre en charge l'orientation et l'accueil des infirmières auxiliaires et des candidates à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire (CEPIA) au sein de l'établissement. Robert Moïse a accepté de relever ce défi et depuis sa nomination, une grande différence au sein des équipes des trois hôpitaux du CIUSSS se fait ressentir.

« Nous avons la volonté d'offrir aux infirmières auxiliaires et aux CEPIA le soutien nécessaire pour assurer l'intégration de l'école à la vie professionnelle. On sait que ce n'est pas évident et Robert est la personne toute désignée pour accomplir ce rôle », mentionne Jocelyne Lacroix, chef de service - évaluation et développement de la pratique professionnelle, volet courte durée à la direction des soins infirmiers du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Depuis la création de ce poste, près de 200 infirmières auxiliaires et CEPIA ont eu l'occasion d'être orientées par M. Moïse. Ce dernier présente les différentes politiques et procédures internes de l'hôpital, assure les suivis pendant les probations et guide la relève dans l'appropriation de leur rôle dans les différents secteurs d'activités. Il lui arrive même à l'occasion de mettre la main à la pâte et d'accompagner la relève pour certaines techniques.

Valoriser le plein champ d'exercice

Par la création du poste d'infirmier auxiliaire chef d'équipe, on contribue directement à la valorisation de la profession et on favorise l'exercice complet de son leadership. Si l'orientation était auparavant dispensée par des conseillères en soins infirmiers, les nouvelles professionnelles sont désormais guidées par un pair qui maîtrise parfaitement leur rôle.

« Au départ, le défi était de faire connaître le plein champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire. J'ai fait beaucoup de recherche pour bien me l'approprier dans tous les secteurs d'activités », précise le titulaire du poste.

Les efforts pour maximiser le potentiel du champ d'exercice des professionnels de l'équipe de soins sont bien réels au sein du CIUSSS. Ces initiatives sont mises en place afin de tendre vers cet objectif, qui a une corrélation directe avec la qualité des soins.



Jocelyne Lacroix et Robert Moïse, à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

Photo : Annabelle Baillargeon

Regard vers l'avenir

Avec une réelle volonté de s'impliquer dans leur développement professionnel, M. Moïse continue de préparer diverses formations pour bonifier l'orientation des nouvelles recrues.

Orienté vers la réussite de la relève pour offrir des soins sécuritaires et de qualité, ce projet porteur marque une réelle différence pour les nouvelles infirmières auxiliaires et CEPIA. Espérons que cette initiative voyagera partout dans la province ! ♦



Rendez-vous sur Youtube

PLEIN CHAMP D'EXERCICE AU CHUM

Optimiser le potentiel des infirmières auxiliaires

Lors du symposium de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), le CHUM a présenté son projet de maximisation du plein potentiel des professionnelles de son établissement, au profit des soins dispensés.

Toujours dans l'optique de maximiser l'accès de la clientèle aux services d'hémodialyse, l'idée de permettre toutes les activités prévues au champ d'exercice des infirmières auxiliaires était de mise. Afin de mettre en place des solutions concrètes pour y arriver, un projet de rehaussement des activités s'est implanté.

À la suite d'une blessure, la présidente du CIIA, Josée Lévesque, est réaffectée à l'étude des activités professionnelles de l'infirmière auxiliaire dans son secteur de l'hémodialyse, dans l'objectif d'y maximiser son champ d'exercice.

« J'ai entrepris beaucoup de recherches par plusieurs outils pour comprendre l'étendue de notre champ d'exercice. J'ai aussi profité des journées d'observation à l'hôpital général juif et à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pour comparer leurs techniques autorisées et leur fonctionnement », détaille-t-elle.

« Grâce à son leadership et à sa ténacité avant et pendant la pandémie, madame Lévesque a permis au secteur du développement de la pratique de la direction des soins infirmiers de prioriser ce dossier d'importance, prouvant ainsi que lorsque les professionnels croient en quelque chose, ils doivent faire preuve de stratégie, de rigueur et de persévérance », affirme la directrice des soins infirmiers, Renée Descôteaux.

De nouvelles ouvertures

Après l'étude de ces activités, trois bonifications ont été implantées par rapport à ce qui était déjà en cours au CHUM. Plus précisément, l'utilisation



L'équipe du CHUM lors de la présentation au symposium

Photo : Denis Germain

des pompes volumétriques si l'administration d'une solution intraveineuse sans additif est réalisée à l'aide d'un cathéter périphérique court, la prise d'ordonnance verbale provenant de professionnels autorisés à prescrire et la réfection du pansement d'un cathéter veineux central s'ajoutent aux activités des infirmières auxiliaires.

« J'ai l'impression de pouvoir occuper et assumer pleinement mon rôle. On remarque une meilleure attraction et rétention du personnel de cette façon », lance spontanément la présidente du CIIA.

Le CHUM a la ferme intention d'étendre ces avancées à l'ensemble de l'établissement et espère inspirer les autres régions à suivre la tendance, au grand bénéfice des patients. L'avenir est prometteur pour ces infirmières auxiliaires! ♦

DIALYSE PÉRITONÉALE À DOMICILE AU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE

Traitement novateur soutenu par les infirmières auxiliaires

Le CISSS de la Montérégie-Centre innove avec un projet de dialyse péritonéale à domicile, où l'apport des infirmières auxiliaires s'illustre. En redoublant d'efforts pour bonifier le soutien à domicile, ce projet s'avère une avancée marquée pour désengorger le réseau.

« Nous avons la volonté de miser sur des traitements à domicile de dialyse péritonéale ambulatoire continue (DPAC) pour permettre une meilleure qualité de vie à ces personnes. On leur évite ainsi des visites régulières à l'hôpital pour leurs traitements, puisqu'on les fait tous les jours durant la nuit », explique Nathalie Plaisance, coordonnatrice des services ambulatoires.

De cette manière, les infirmières auxiliaires sont amenées à se rendre au domicile des personnes qui ont besoin d'un soutien plus particulier, notamment pour aider à l'installation des appareils en vue du traitement et pour assurer une présence jusqu'à la complétion de celui-ci. Les personnes qui participent à ce projet voient donc leur qualité de vie augmenter, en demeurant dans leur milieu de vie, mais également en ayant l'accompagnement d'une professionnelle toute désignée.

Rôle essentiel de l'infirmière auxiliaire

Afin de mettre en place cette initiative, l'équipe a étudié le champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire. Par ses activités réservées, elle peut effectuer les soins reliés à la dialyse péritonéale selon une ordonnance.

« Il y a une évaluation médicale et des visites mensuelles à l'hôpital pour que l'infirmière auxiliaire effectue son travail à domicile tous les jours, matin et soir », explique Martine Fontaine, présidente du CIIA de l'établissement.

Par sa présence, l'infirmière auxiliaire joue un rôle essentiel dans le continuum de soins. « Sa vision est essentielle. Elle est les yeux de ce qui se passe à domicile et anticipe les problèmes potentiels. Sa présence contribue directement à la qualité des soins », estime la directrice des soins infirmiers, Chantal Boucher.

Les retombées s'avèrent présentement positives, puisque depuis l'implantation du projet, l'équipe de soins remarque de nombreux bénéfices quant au nombre d'hospitalisations évitées. À en voir les bénéfices déjà remarqués, ce n'est qu'une question de temps avant que les autres établissements emboîtent le pas! ♦



L'équipe du projet de dialyse péritonéale à domicile

Photo : Denis Germain



SURPIED
TOUT POUR LE SOIN DU PIED

Formation en soins des pieds
Conçue pour les infirmières et infirmiers auxiliaires
et **DONNÉE PAR DES INFIRMIÈRES**

Formation complète pour DÉBUTANTS

- 160 heures de cours **reconnues par l'AIASPQ**
- Choix d'horaires variés
- Enseignement en groupe restreint de 12 à 15 pers.
- Clientèle fournie pour périodes de pratique supervisée

Formations avancées
Cours de perfectionnement:
traitements spécifiques et utilisation
d'instruments spécialisés



514.990.8688 SANS FRAIS : 1.888.224.4197 | surpied.com

10
ANS

 **STERINOVA**

**HEUREUX DE VOUS
FAIRE « GAGNER » DU TEMPS
DEPUIS 10 ANS.**

Fier partenaire des hôpitaux partout au Québec!



sterinova.com

Intégration historique des infirmières auxiliaires aux soins intensifs

Depuis de nombreuses années, le plein champ d'exercice des infirmières auxiliaires est défendu sur tous les fronts. Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal démontre la pleine mesure de ce dernier, par son projet porteur d'intégration des infirmières auxiliaires en soutien à l'équipe des soins intensifs des hôpitaux Maisonneuve-Rosemont (HMR) et Santa Cabrini et marque un tournant pour la profession.



Martine Cloutier, Nikolay Nedev, Patrick Tessier, Laetitia Royer et Myriam Élie

Une réelle volonté d'optimiser des pratiques est à la source du projet initié par le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Cumulant de nombreuses années d'expérience en tant que gestionnaire et conseillère cadre en soins critiques à la direction des services professionnels, Martine Cloutier favorise l'exploitation maximale du champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire dans tous les secteurs de pratique, incluant les non traditionnels.

« Déjà en 2003, nous avons tenté de lancer l'intégration aux soins intensifs, indique-t-elle, mais le réseau n'était pas prêt à investir dans une approche d'optimisation du rôle de l'infirmière auxiliaire à ce moment. Aujourd'hui, la pénurie de main-d'œuvre a certes fait évoluer les mentalités et les pratiques ainsi que la perception du bon professionnel au bon endroit, mais l'intégration ne s'arrête pas là. Elle passe surtout par la volonté d'assurer un soutien et une pleine collaboration interdisciplinaire aux soins intensifs. Il est là le réel facteur de succès du projet. »

À l'époque, un grand travail avait été mis en place pour optimiser l'utilisation du champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire pour ainsi en faciliter l'intégration à l'urgence. Cette dernière s'est avérée profitable pour le projet aux soins intensifs, implantant déjà certaines balises.

L'affaire de tous

Si le projet est aujourd'hui un franc succès, c'est grâce à la collaboration qui y a régné. Laetitia Royer, conseillère cadre en soins infirmiers – soins critiques et médecine spécialisée à la direction des soins infirmiers et Mme Cloutier ont opté pour une vision humaniste et innovante développée en dialogue avec les équipes de soins : celle de créer des postes d'infirmières auxiliaires en rôle de soutien aux soins intensifs.

« Nous avons pris le temps d'expliquer le projet à toutes les parties prenantes, de mettre de l'avant la sécurité dans l'exploitation du champ d'exercice des infirmières auxiliaires et de bien le faire comprendre au personnel parce qu'il était alors méconnu, précise Mme Royer. On a travaillé fort pour faire une intégration participative et nous avons eu la chance d'avoir des leaders positifs. Vu l'expérience antérieure de certaines infirmières, infirmières auxiliaires et intensivistes à l'urgence, l'équipe connaissait déjà globalement le potentiel des infirmières auxiliaires. C'est certain que ça a aidé pour répondre aux questions ». Il s'agit là de la clé du succès de l'initiative.

Avec un réel souci de voir la collaboration interprofessionnelle s'opérer, l'équipe-conseil a choisi de procéder à une formation collaborative avec les infirmières. Si certains cours sont dédiés uniquement aux infirmières auxiliaires, la formation est ainsi faite pour les deux types de professionnelles afin que les rôles de chacune soient bien compris.

Solides fondations

« Grâce à l'autorisation de créer des postes officiels pour le projet, nous avons pu favoriser une formation participative, mais aussi responsabiliser l'équipe sur la réussite du projet. Étant titulaire des postes, les infirmières auxiliaires ont démontré la plus-value de leur présence dans une équipes de soins critiques », précise Mme Cloutier.

Bien que le projet soit le même d'un hôpital à l'autre au sein du CIUSSS, l'application diffère. L'infirmière

auxiliaire à HMR est attitrée à l'équipe complète de soins tandis qu'à l'hôpital Santa Cabrini, la présence d'une section de trois lits de soins intermédiaires permet une prise en charge en dyade avec l'assistante infirmière chef ou une infirmière. C'est d'abord et avant tout l'assistante des soins intensifs qui détermine où les différents professionnels sont attitrés.

Des bénéfices pour la qualité des soins

Depuis leur intégration dans les équipes, Mmes Royer et Cloutier remarquent des bénéfices réels sur l'efficacité des équipes. Le tout se traduit par une meilleure qualité et une meilleure sécurité des soins.

« Leur présence en rôle de soutien à l'équipe a permis d'améliorer la qualité et même d'assurer une meilleure sécurité des soins à la clientèle des soins intensifs. Le champ d'exercice est vaste et étendu, allant même jusqu'à la thérapie intraveineuse », avance Mme Cloutier.

L'intégration des infirmières auxiliaires passe surtout par la volonté d'assurer une pleine collaboration interdisciplinaire aux soins intensifs. Il est là le réel facteur de succès du projet!
— Martine Cloutier

« Elles sont excellentes et capables de faire de bons liens. Il y a une grande fierté de pouvoir voir son rôle pleinement joué et tout ce qu'elles peuvent faire », renchérit sa collègue.

L'équipe désire poursuivre le développement pour maximiser le plein potentiel de l'ensemble de l'équipe de soins. L'intégration de l'infirmière auxiliaire en hémodynamie en est la preuve et le CIUSSS souhaite poursuivre en ce sens.

À écouter mesdames Cloutier et Royer, l'avenir de la profession est prometteur. Avec des alliées comme elles, on peut espérer qu'elles inspireront l'ensemble des équipes de soins à optimiser le plein champ d'exercice des infirmières auxiliaires, au grand bénéfice des personnes soignées! ♦

AVANTAGES IRIS

OFFRES EXCLUSIVES AUX MEMBRES DE L'OIIAQ

Les membres de l'OIIAQ et leurs familles économisent grâce à des offres exceptionnelles sur des lunettes de prescriptions, des lunettes de soleil et plus encore.

Inscrivez-vous sur iris.ca/avantages avec le code d'accès OIIAQ

Des questions ou besoin d'aide supplémentaire? Envoyez-nous un courriel à l'adresse : avantages@iris.ca

ÉQUIPE DÉDIÉE EN SOINS PALLIATIFS À DOMICILE AU CISSS DE LAVAL

Une veilleuse de nuit infirmière auxiliaire

Depuis plusieurs années, les efforts sont multipliés pour répondre aux défis du maintien à domicile des personnes soignées. L'équipe dédiée en soins palliatifs à domicile du CISSS de Laval a mis en place un projet de veilleuse de nuit infirmière auxiliaire, pour dispenser des soins palliatifs à domicile. Il s'agit d'une première au Québec et on espère que cela est le début d'un tout nouveau mouvement.



Julie Dubé, Sylvie David, Cathy Fitzback

L'initiative s'inscrit dans la volonté gouvernementale établie dans le plan stratégique 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à maintenir à domicile le plus de personnes soignées possible, en respectant leurs volontés.

Pour concrétiser cet objectif, la chef de service en soins palliatifs à domicile Sylvie David pense à la profession d'infirmière auxiliaire pour débiter ce projet novateur. Julie Dubé devient ainsi la première veilleuse de nuit au Québec.

« Je me sens vraiment sur mon x », lance-t-elle avec passion. « Quand j'ai vu passer le poste, j'ai su que c'était pour moi. Je sens que je peux faire une vraie différence auprès des familles et des patients. »

« Julie est tout simplement une perle ! Elle a une excellente approche humaine et arrive à apaiser autant les patients que leurs proches. C'est un poste qui demande énormément de délicatesse et de douceur et elle y est à sa place », complimente sa supérieure, Mme David.

La genèse

Avec le vieillissement de la population, une hausse croissante de la demande de soins et de services destinés aux aînés et à la population générale est à prévoir dans l'ensemble du Québec. L'avenue des soins à domicile est conséquente avec la volonté ministérielle d'augmenter le nombre de décès à domicile pour respecter le désir des gens de mourir à la maison. L'apport de l'infirmière auxiliaire dans ce type d'initiatives est immanquable.

« Nous croyons que le champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire couvre l'ensemble des compétences et connaissances nécessaires pour le projet de veilleuse de nuit. Quand nous avons bâti le projet, nous avons en tête d'utiliser pleinement son champ d'exercice pour qu'elle puisse agir aisément dans ses fonctions », détaille Mme David.

Une fois l'évaluation complétée, l'infirmière auxiliaire peut intervenir et appliquer le plan thérapeutique infirmier (PTI) à domicile. La présence de nuit est assurée pour les personnes dans les dernières journées de vie. Le tout est opéré en fonction de la demande.

« Les quarts de travail ont été repensés pour faciliter la gestion des horaires pour les familles. Pour éviter un changement de quart de travail en plein milieu de la nuit, nous avons créé une toute nouvelle plage dans l'horaire, afin qu'une présence infirmière auxiliaire soit assurée de 22 h à 6 h », complète la conseillère clinique, Maryse Carignan.

Des soins et du réconfort

Lorsqu'elle arrive au domicile, l'infirmière auxiliaire se fait par un devoir de commencer par rassurer la famille et par bien expliquer son rôle. Un certain temps est parfois nécessaire pour établir une relation de confiance professionnelle auprès des proches afin de leur assurer un réel répit.

La veilleuse de nuit procède aux soins de confort, sans négliger la relation d'aide avec les proches. Avant de se lancer dans ce projet, une formation lui a été octroyée pour couvrir l'aspect psychosocial de son poste.

« Il faut être dépourvu de jugement. On entre dans l'intimité des personnes dans des moments critiques, l'approche est très importante », précise la veilleuse de nuit.

En fonction des périodes d'accalmie, il arrive que l'infirmière auxiliaire soit monopolisée pour offrir du répit aux proches aidants de personnes en fin de vie voulant un décès à domicile. Le regroupement du soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) du CISSS de Laval souhaite d'ailleurs étendre ce projet notamment auprès de sa clientèle palliative. De plus en plus de personnes souhaiteront avoir accès à la veilleuse de nuit. Espérons que ce projet se répandra à l'échelle provinciale ! ♦

Je sens que je peux faire une vraie différence auprès des familles et des patients !
— Julie Dubé

Vivre et travailler en région : l'Abitibi-Témiscamingue vous ouvre ses portes!

Vous êtes infirmier.ère ou infirmier.ère auxiliaire
et vous êtes curieux de ce que la région de
l'Abitibi-Témiscamingue peut vous offrir?

Plusieurs postes sont disponibles!

Joignez-vous à l'une des équipes du Centre intégré de santé
et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Primes de disparité
régionale pouvant
atteindre
**9 200 \$
par année**

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue : une terre d'opportunités pour y bâtir vos rêves!

Projetez-vous dans votre nouvelle vie professionnelle!

Pour planifier un séjour exploratoire sans frais et venir imaginer votre vie professionnelle, communiquez avec nous par courriel au 08.ciassat.attraction@ssss.gouv.qc.ca

Pour **postuler**, visitez le : www.ciass-at.gouv.qc.ca/carrieres



**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue**

Québec



UNITÉ DES GRANDS BRÛLÉS DU CHUM

Une intégration historique des infirmières auxiliaires

En août 2021, les infirmières auxiliaires Billie Racicot et Zénab Tag El Din relevaient un nouveau défi et intégraient l'Unité des grands brûlés du CHUM. Ce projet pilote marquait une première pour la profession, en permettant à ces professionnelles de collaborer à l'équipe interdisciplinaire dans la dispense de soins critiques. Fort de son succès, ce projet a ensuite permis à huit infirmières auxiliaires de joindre leurs forces à l'unité.



Les infirmières auxiliaires Billie Racicot et Zénab Tag El Din

« Le projet est un grand succès et améliore la qualité des soins aux patients grâce à une équipe clinique plus garnie. On dégage l'infirmière pour qu'elle puisse se concentrer sur ses actes et la collaboration soutenue de l'ensemble de l'équipe donne de l'oxygène pour donner de bons soins », explique le chef d'Unité des grands brûlés du CHUM, Mathieu L'Heureux.

Au sein de l'équipe, les infirmières auxiliaires sont pleinement reconnues dans les activités prévues à leur champ d'exercice.

« Dans notre formation pour déterminer les rôles de chacun, on a mis sur papier tout ce qu'il y avait à faire. Sur la feuille de l'infirmière auxiliaire, il n'y avait plus de place! Ça a été tout un déclic sur le terrain. On sent qu'on fait une réelle différence », mentionne Zénab Tag El Din.

« Tout le monde travaille en équipe et ça nous permet de prendre plus de temps avec les patients. Les soins critiques nous apportent beaucoup d'opportunités. C'est très stimulant », renchérit sa collègue, Billie Racicot.

Organisation

Avec neuf lits dédiés aux grands brûlés, l'équipe soigne de 125 à 150 patients par année. Ces soins requièrent une collaboration interprofessionnelle notamment avec les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les nutritionnistes, les psychologues et les travailleurs sociaux. Chaque professionnel apporte une contribution selon son rôle et ses compétences professionnelles. Les plaies sont prises en charge par les chirurgiens plastiques spécialisés en brûlures, alors que les soins reliés au reste du corps sont sous la gouverne des spécialistes en soins intensifs.

Pour intégrer cette spécialité, les infirmières auxiliaires doivent être menées par une grande motivation à se développer professionnellement afin de répondre à leur obligation de maintenir à jour et de perfectionner leurs compétences, d'autant plus que les techniques évoluent constamment.

« Elles doivent être à l'aise avec des personnes intubées qui se trouvent dans des situations critiques, posséder un fort esprit d'équipe et avoir un intérêt pour les soins de plaies », détaille M. L'Heureux.

Passionnées, les deux infirmières auxiliaires rencontrées se démarquent par leur volonté de se dépasser et démontrent une grande soif d'apprendre. Si le défi semblait de taille au départ, elles se sont très bien adaptées à la réalité des soins critiques.

Les deux professionnelles ont d'ailleurs été formées au bloc opératoire. « On fait des soins de A à Z, se réjouit Zénab Tag El Din. Aux soins critiques, dans ce modèle de fonctionnement on se donne comme mission de prodiguer des soins de qualité. La définition du travail d'équipe, c'est vraiment ici ! »

Formation

Pour intégrer ce nouveau milieu, les infirmières auxiliaires ont suivi une formation particulière. Le volet théorique couvrait les brûlures et leurs différents types (premier, deuxième et troisième degré), les maladies de peau, en plus de connaissances sur la physiopathologie, les complications et les types de greffes.

La formation venait ensuite avec un volet pratique, qui couvre notamment les techniques en soins de plaies. Pour assurer le succès de l'intégration des infirmières auxiliaires, l'équipe a pris soin de

présenter le rôle et les responsabilités de chaque professionnel afin que la « magie opère ».

« On voulait éclaircir le champ d'exercice de chacun pour respecter les limites respectives, mais mais surtout pour les optimiser au mieux », ajoute le chef d'unité.

Des journées de simulation et de collaboration sont également au programme, afin d'éliminer toute ambiguïté sur les rôles de chacun.

Relation d'aide

Les infirmières auxiliaires et le chef d'unité sont de véritables passionnés par leur travail. En plus des soins qu'ils dispensent dans une unité de soins critiques, ces derniers sont amenés à travailler dans des contextes sociaux et familiaux qui comportent de nombreux défis.

En collaboration avec les infirmières, à la suite de l'évaluation initiale et de la collecte des données cliniques générant le plan thérapeutique infirmier, les infirmières auxiliaires peuvent offrir des soins adaptés aux situations critiques auxquelles elles font face.

« La relation d'aide, ça vaut de l'or, mais c'est difficile par moment. On travaille parfois avec des personnes qui sont intubées et avec la famille des patients. Ça demande aussi un grand savoir-être. On travaille avec des personnes de tous types de clientèle », rappelle M. L'Heureux.

« C'est très émotif, quand le patient arrive, il se trouve dans un état critique. On crée forcément des liens avec eux. C'est fort », souligne Mme Racicot.

« C'est vrai que c'est impressionnant, mais on est également témoin lorsque les gens quittent pour la réadaptation. Ces personnes ont une deuxième chance à la vie et c'est touchant », conclut sa collègue infirmière auxiliaire.

Le projet se poursuit jusqu'en 2023. À en voir la portée, il semble évident que la collaboration infirmière-infirmière auxiliaire dans les secteurs spécialisés ne fait que commencer. ♦

Aux soins critiques, on se donne comme mission de prodiguer des soins de qualité. La définition du travail d'équipe, c'est vraiment ici !

— Zénab Tag El Din

Photo : Denis Germain



PAR **CHARLOTTE
BLANCHE**

coordonnatrice,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques

CAROLE MONGEAU – LAURÉATE DU PRIX CHARLOTTE-TASSÉ

Croire en sa profession

Depuis 1989, le prix Charlotte-Tassé est décerné en l'honneur de la fondatrice de la première école d'infirmières auxiliaires. Cette distinction souligne le dévouement et la qualité de l'implication d'un membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) à l'avancement de la profession. L'infirmière auxiliaire Carole Mongeau a reçu cet honneur, lors du dernier congrès de l'OIIAQ.



Photo: Annabelle Baillargeon

Carole Mongeau a reçu le prix Charlotte-Tassé au Congrès de l'OIIAQ en octobre 2022

Infirmière auxiliaire depuis 16 ans, Carole Mongeau est une ardente défenseuse de la pleine occupation du champ d'exercice de sa profession. Malgré son travail acharné et sa grande implication, elle ne s'attendait aucunement à recevoir le prix Charlotte-Tassé. Ce fut donc une surprise totale lorsque sa supérieure et ses collègues se sont rassemblés pour lui annoncer la nouvelle. « Je ne savais pas qu'elles avaient soumis ma candidature », nous explique la lauréate. « J'ai été extrêmement surprise et émue. Cette journée-là, c'était vraiment un rêve, je me sentais comme sur un nuage ».

Découvrir sa vocation

Le parcours de Carole Mongeau n'en est pas un comme les autres. À l'âge de 45 ans, cette femme forte et courageuse prend soin de son père hospi-

talisé. Elle passe ainsi beaucoup de temps à son chevet à l'hôpital et réalise qu'elle se sent à sa place et qu'elle a envie d'aider et de prendre soin des autres à son tour. Elle commence aussitôt son cours pour devenir infirmière auxiliaire, tout en travaillant à temps plein.

Une fois son diplôme en main, elle travaille de nuit en CHSLD, avant de faire le saut à l'hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval, où elle travaille toujours. Elle a d'abord exercé à l'unité de chirurgie, avant de se voir confier un mandat de soutien clinique, de monitrice et de formatrice à la Direction des soins infirmiers du CISSS de Laval, en février 2021. « Carole Mongeau a su s'adapter et s'intégrer aux différents milieux dans lesquels elle a travaillé et partage maintenant son expertise auprès de la relève et des infirmières auxiliaires des unités de médecine, de chirurgie et du soutien à domicile. Elle participe également à la dispensation des activités de formation à l'embauche des nouvelles infirmières auxiliaires, » indique l'équipe de la direction des soins infirmiers, qui a déposé sa candidature.

Pour favoriser la collaboration interprofessionnelle, elle a mis sur pied des formules de travail en dyade au niveau des soins à domicile et a bâti une formation axée sur la collaboration qui a rapidement porté fruit. Considérant l'importance d'une bonne collaboration dans tous les milieux de soins, cette formation sur le travail d'équipe, la communication et le travail en dyade est désormais offerte aux nouveaux employés.

L'envie de faire une différence

En 2013, M^{me} Mongeau a été invitée par sa supérieure de l'époque à faire partie du Comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII), puis

du Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA). Celle qui souhaitait s'impliquer et faire une différence pour sa profession a sauté à pieds joints dans ce projet. Elle est rapidement devenue présidente du CIIA, rôle qu'elle occupe maintenant depuis 9 ans.

L'infirmière auxiliaire est très fière des accomplissements du CIIA. « Nous avons réussi à faire en sorte que les professionnelles puissent réaliser tous les actes faisant partie de leur champ d'exercice et qu'on les intègre dans différents milieux, partout à travers le CISSS de Laval », explique-t-elle. « On retrouve maintenant des infirmières auxiliaires autant en CHSLD, à l'hôpital, en CLSC, ainsi qu'à l'hôpital de réadaptation. Nous sommes très fières de ce travail de longue haleine qui a été fait en collaboration avec la direction des soins infirmiers ».

Ayant beaucoup de pain sur la planche, M^{me} Mongeau travaille fort pour recruter de nouveaux membres pour se joindre à elle. « Nous tentons de recruter des infirmières auxiliaires de tous les milieux, notamment en provenance des CHSLD et du soutien à domicile, afin que notre CIIA soit représentatif », explique-t-elle.

Le CIIA, en collaboration avec le CECII et la direction des soins infirmiers, met sur pied plusieurs projets intéressants chaque année, notamment une soirée de reconnaissance qui se déroule dans le cadre de la semaine des soins infirmiers. Les membres des équipes sont invités à soumettre la candidature de leurs collègues infirmières auxiliaires qui se distinguent et des prix sont remis aux lauréates lors de cette soirée. « Ce que j'apprécie particulièrement de cette initiative, c'est qu'on remet les lettres de candidatures à tout le monde. Ainsi, même les personnes qui ne gagnent pas savent que leurs collègues apprécient leur travail et trouvent qu'elles méritent une

reconnaissance. C'est vraiment motivant et valorisant, surtout pour celles qui commencent dans la profession », indique la récipiendaire.

Par son implication et son dévouement, Carole Mongeau est une véritable inspiration pour la relève. Elle s'implique d'ailleurs dans le comité de la relève infirmière, afin d'épauler et de guider les nouvelles infirmières auxiliaires. « Je prends souvent le temps de leur expliquer à quel point la profession a évolué, pour qu'elles réalisent toutes les opportunités qui s'offrent à elles et pour qu'elles continuent à s'impliquer et à défendre leurs droits en tant qu'infirmières auxiliaires, car si on ne le fait pas, personne ne le fera pour nous », explique-t-elle.

Voir toujours plus loin pour la profession

Pour ses supérieurs, Carole Mongeau est un véritable exemple à suivre. « Elle n'a pas peur de mettre en lumière la réalité des équipes sur le terrain. Elle n'hésite pas à nommer des enjeux importants qui concernent le quotidien des infirmières auxiliaires et est une ardente défenseuse de la pleine occupation du champ d'exercice. Elle a contribué à rehausser la représentativité au CII des infirmières auxiliaires et soutient les nouvelles recrues dans ce rôle », expliquent-ils dans leur lettre.

Avant de prendre sa retraite, Carole Mongeau nourrit encore un rêve : celui de voir des infirmières auxiliaires occuper des postes de gestion. « Les infirmières auxiliaires ont leur place en gestion. Avec la formation adéquate, elles viendraient apporter une nouvelle perspective qui serait bénéfique autant pour l'équipe de gestion que pour les patients », indique-t-elle.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec est fier de remettre cette reconnaissance à cette professionnelle qui croit en la profession et qui continue de la faire avancer.

Bravo, Carole Mongeau, et toutes nos félicitations! ♦



Regardez sur Youtube

Fière partenaire du Prix d'excellence Charlotte-Tassé

beneva.ca/oiiq

beneva



PAR CHARLOTTE
BLANCHE

coordonnatrice,
Service des
communications
et des partenariats
stratégiques

LISE THERRIEN, LAURÉATE DU PRIX HOMMAGE

Une carrière d'exception

Le prix Hommage, qui vise la reconnaissance d'une carrière exceptionnelle, est remis par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), à une personne dont l'ensemble de la carrière a rejailli sur la notoriété de la profession d'infirmière auxiliaire auprès du public et dans le réseau de la santé. L'infirmière auxiliaire Lise Therrien a reçu cet honneur, lors du dernier congrès de l'OIIAQ.

Lorsqu'elle a pris connaissance de ce qu'était le prix Hommage et de ce que cela représentait, Lise Therrien a été submergée par une foule d'émotions. À la fois émue et impressionnée, elle était, par-dessus tout, très fière de recevoir cette reconnaissance qui venait couronner à la perfection sa carrière de plus de 50 ans à titre d'infirmière auxiliaire. En survolant son impressionnant parcours, on réalise rapidement l'ampleur de son implication et de l'impact qu'elle a eu sur l'avancement de la profession d'infirmière auxiliaire; nul doute, elle était la candidate toute désignée pour recevoir cette distinction.

Ayant toujours eu le cœur sur la main et ayant grandi dans une famille qui avait l'habitude d'aider les autres et de s'impliquer dans la communauté, Lise Therrien s'est sentie interpellée, dès son plus jeune âge, par la profession d'infirmière auxiliaire. « Ma sœur Ghislaine est devenue infirmière auxiliaire avant moi et m'a grandement inspiré. Je la qualifie d'ailleurs d'âme sœur professionnelle, car elle a été là pour moi et m'a accompagné tout au long de ma carrière », indique celle qui a entamé sa formation d'infirmière auxiliaire avant même d'avoir atteint l'âge de 18 ans.

Après 50 ans de bons et loyaux services au sein de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal et du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Lise Therrien est toujours aussi passionnée par la profession. Ayant d'abord travaillé durant 25 ans à l'unité mère-enfant, elle a ensuite été transférée en traumatologie, où elle a été témoin d'un grand travail d'équipe entre les différents professionnels. Par la suite, elle a eu l'occasion de travailler dans différents départements, notamment en médecine de jour, en neurochirurgie, en chirurgie d'un jour, à l'urgence, ainsi qu'en hémato-oncologie. À de nombreuses reprises, elle a été une pionnière, en entrant dans des départements où il n'y avait jamais eu d'infirmière auxiliaire.



Lise Therrien a reçu le prix Hommage lors du congrès de l'OIIAQ en octobre 2022

Photo : Annabelle Ballargeon

À un certain moment durant sa carrière, en décembre 2009, M^{me} Therrien a décidé de prendre sa retraite. Cela n'aura pas duré très longtemps, puisqu'à peine quelques jours plus tard, en janvier 2010, elle était de retour en poste. « Je n'étais pas prête à arrêter », indique-t-elle, un sourire aux lèvres. « J'aime ce que je fais et j'avais envie de continuer », nous explique celle qui travaille toujours comme infirmière auxiliaire, désormais affectée à un centre de vaccination, depuis le début de la pandémie.

Se donner corps et âme pour la profession

En plus de son travail à temps plein comme infirmière auxiliaire et de sa vie familiale bien remplie, Lise Therrien s'est impliquée durant de nombreuses années dans divers comités, ainsi qu'au conseil d'administration de l'Ordre. Elle a notamment fait partie du Comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII), de plusieurs comités au sein de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, et a été présidente du Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) durant 27 ans.

Elle a mené à bien de nombreux projets et a contribué à la création de postes d'infirmières auxiliaires dans de nouveaux milieux, partout à travers le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. Parmi les projets sur lesquels elle a travaillé, Lise Therrien est particulièrement fière de la création d'un programme de formation pour les infirmières auxiliaires du CIUSSS. Ce programme, qui a été présenté dans le cadre du symposium de l'OIIAQ, répondait à un véritable besoin, autant pour les infirmières auxiliaires que pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et est encore en vigueur aujourd'hui, à la grande fierté de son instigatrice.

En avril dernier, elle a proposé à M^{me} Josianne Collin, en qui elle a une grande confiance, de se présenter comme présidente du CIIA. « Lise a été une véritable mentore pour moi. J'ai beaucoup appris en la côtoyant et j'ai été inspirée par son énergie et par la force et la confiance avec lesquelles elle défend la profession », indique M^{me} Collin. « Son implication et son dévouement sont sans pareil. Elle n'a jamais arrêté de se battre sur tous les fronts, afin que la profession d'infirmière auxiliaire soit reconnue à sa juste valeur ».

En 1993, Lise Therrien a choisi de s'impliquer au sein du Conseil d'administration (CA) de l'Ordre afin de favoriser les échanges entre l'Ordre et le CIIA, dans l'objectif de faire avancer les choses.

S'impliquant sur divers comités du CA, dont le comité du Congrès, le comité des finances, le comité exécutif, le comité d'éthique et de gouvernance ainsi qu'à la vice-présidence de l'Ordre, Lise Therrien a eu l'occasion de travailler sur des dossiers d'envergure. « J'ai vraiment adoré cette expérience,

qui fut très enrichissante pour moi », indique-t-elle. « J'ai été très heureuse de découvrir un ordre professionnel proactif, qui va au-devant pour faire avancer la profession, en priorisant l'amélioration du système de santé ».

Une profession qui est là pour rester

En 1997, lorsque le gouvernement envisageait d'abolir la profession d'infirmière auxiliaire, Lise Therrien faisait partie de celles qui se sont mobilisées et qui sont allées marcher sur la colline parlementaire, afin de faire valoir l'importance de la profession pour le système de santé et pour les citoyens. Encore émue lorsqu'elle repense à ces moments marquants, Lise Therrien est sans équivoque : « Je crois profondément en la place et en le rôle des infirmières auxiliaires au sein du système de santé. Elles sont là pour rester et pour prendre de plus en plus leur place, au bénéfice de tous ».

Malgré tout le chemin parcouru, Lise Therrien continue d'avoir de grandes aspirations pour les infirmières auxiliaires. « Je suis fière de tout ce qui a été accompli, mais ce que je souhaite, pour l'avenir de notre profession, c'est l'uniformisation de la pratique professionnelle, pour un plein champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire dans tous les milieux où elle exerce », conclut-elle.

L'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec est fier de remettre cette reconnaissance à cette professionnelle qui n'a jamais craint de sortir des sentiers battus, afin de faire bouger les choses.

Merci, Lise Therrien, et félicitations pour tout ce que vous avez accompli ! ♦



Regardez sur Youtube

Félicitations à la lauréate du prix hommage

À tous les infirmiers et infirmières auxiliaires, merci du fond du cœur pour votre travail exceptionnel!

Fière partenaire de:



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

bnc.ca/infirmier

 **BANQUE
NATIONALE**





MÉDAILLES DE L'EXAMEN ET CERTIFICATS DE RECONNAISSANCE

Félicitations aux récipiendaires !

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) accorde une importance particulière à la relève. L'Ordre souhaite reconnaître le talent et l'excellence des infirmières auxiliaires qui assureront l'avenir de la profession. Ainsi, la médaille de l'examen professionnel et le certificat de reconnaissance soulignent les nouveaux membres qui se démarquent par leurs compétences.

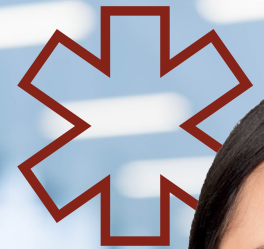
Ces récompenses saluent les plus hauts résultats de chaque session d'examen. De cette manière, une médaille d'or, d'argent et de bronze sont octroyées pour souligner les trois meilleures notes de l'épreuve et les certificats de reconnaissance pour les dix plus hauts résultats.

L'Ordre félicite ces candidates et leur souhaite beaucoup de succès dans leur carrière !

EXAMEN DE MARS 2022		
Marie-Lou Sauvé	Centre d'excellence en santé de Lanaudière	Médaille OR
Nathalie Roy	CFP des Patriotes	Médaille OR
Marie-Anne Lachance	Centre d'excellence en santé de Lanaudière	Médaille ARGENT
Géraldine Flabat	Processus équivalence	Médaille ARGENT
Emilie Desjardins	Centre d'excellence en santé de Lanaudière	Médaille ARGENT
Esperanta Remarais Toussaint	CFP des métiers de la santé	Médaille ARGENT
Nathalie Bedard	CFP des Patriotes	Médaille ARGENT
Carole-Anne Groulx-Villeneuve	CFP Fierbourg	Médaille BRONZE
Noémie Aubry	Centre Performance Plus	Médaille BRONZE
Sanaa Zarhdad	CFP des métiers de la santé	Médaille BRONZE

EXAMEN DE JUIN 2022		
Carolynne Bujold	CFP Charlotte-Tassé	Médaille OR
Alexandra Larivière	CFP Pozer	Médaille ARGENT
Yasmina Chaim	Collège CDI Laval	Médaille BRONZE
Esmat Vanessa Akhtari	Centre PACC F.P	Médaille BRONZE
Sarah Jane Gaces	CDC Laurier Pont-Viau	Certificat
Rowena Blasabas	Processus équivalence	Certificat
Oksana Lysa	Centre PACC F.P	Certificat
Valérie Grenier	Centre Bernard-Gariépy	Certificat
Stéphanie Shannon	CFP Vision 2020	Certificat
Valérie Cloutier	CFP des Sommets	Certificat

CODE*
BLEU
PLACEMENT EN SANTÉ



Votre
**CARRIÈRE.
CHOIX.
AGENCE.**

**INFIRMIERS.ÈRES
AUXILIAIRES**
RECHERCHÉS

UNE PRIME DE RECRUTEMENT
EST OFFERTE*



CODEBLEU.CA
1-877-343-BLEU

*certaines conditions s'appliquent

LES LIMITES DU SECRET PROFESSIONNEL

Confidentialité pour tous

Où demeure mon enseignante de première année que j'aimerais tant retrouver ? Quel âge a ma chanteuse préférée ? Cet acteur est-il vraiment hospitalisé en oncologie ? Pourquoi ma collègue est-elle absente depuis si longtemps ? Quelles sont les coordonnées téléphoniques de cette patiente qui ferait une bonne partenaire de tennis pour mon neveu ?

Dans un numéro précédent, nous avons traité du « secret professionnel ». Nous avons vu que, de façon générale, tous les renseignements de nature confidentielle divulgués par un patient à son infirmière auxiliaire sont protégés par le secret professionnel et que, de façon exceptionnelle, certaines dispositions législatives permettent au professionnel de briser le secret professionnel dans des circonstances particulières. Que dire de toutes les autres informations contenues au dossier d'un usager auxquelles l'infirmière auxiliaire a accès dans l'exercice de ses fonctions ?

La Charte des droits et libertés de la personne prévoit que :

« Toute personne a droit au respect de sa vie privée. »¹

Au Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, l'article 51 énonce :

« Le membre qui exerce sa profession dans un organisme public visé par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ou dans un centre exploité par un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones (chapitre S-5) doit respecter les règles d'accessibilité et de rectification des dossiers prévues dans ces lois et en faciliter l'application. »

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à suivre la formation en ligne intitulée *Secret professionnel* sur le portail de la formation continue obligatoire de l'OIIAQ.

Ainsi, de façon générale :

« Le dossier d'un usager est confidentiel et nul ne peut y avoir accès, si ce n'est avec le consentement de l'usager ou de la personne pouvant donner un consentement en son nom. »²

Toutefois, afin de permettre aux soignants d'effectuer leurs tâches dans l'exercice de leur fonction :

« Un renseignement personnel est accessible, sans le consentement de la personne concernée, à toute personne qui a qualité pour le recevoir au sein d'un organisme public lorsque ce renseignement est nécessaire à l'exercice de ses fonctions. »³

L'infirmière auxiliaire qui accède au contenu du dossier d'un usager sans son consentement et sans avoir un motif professionnel pour le faire contrevient à l'article 51 du Code de déontologie. Cet accès au dossier étant non justifié, il constitue un bris de confidentialité. Une infraction qualifiée de grave par le Conseil de discipline des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Dans une affaire⁴ récente, le Conseil s'exprime ainsi :

« La confidentialité constitue la pierre d'assise de la relation de confiance entre les professionnels de la santé, dont les infirmières et infirmiers auxiliaires et les usagers, de sorte que toute intrusion injustifiée dans la vie privée de ces derniers constitue une brèche à la confidentialité qui affecte négativement ce lien de confiance.

Le public en général et tous les usagers doivent pouvoir compter sur le fait que les infirmières et infirmiers auxiliaires respectent la confidentialité. »

En juillet 2022⁵, le Conseil écrit :

« Rappelons que l'informatisation des dossiers des patients fait en sorte que ceux-ci sont littéralement accessibles du bout des doigts des professionnels travaillant dans le milieu de la santé. D'où l'importance que le public soit protégé à l'encontre de la curiosité mal placée. Le fait qu'un professionnel expérimenté puisse ignorer l'importance de respecter la vie privée des patients et le secret entourant leurs dossiers ne peut être que déploré, car une telle attitude ébranle la confiance du public. Or, particulièrement dans le domaine de la santé, il est impérieux que la confiance des patients ne soit pas mise en péril et que ceux-ci puissent se confier, en toute quiétude, auprès des personnes autorisées à intervenir. »

Au cours des dernières années, quelques décisions ont été rendues par le conseil de discipline de l'OIIAQ en matière de bris de confidentialité :

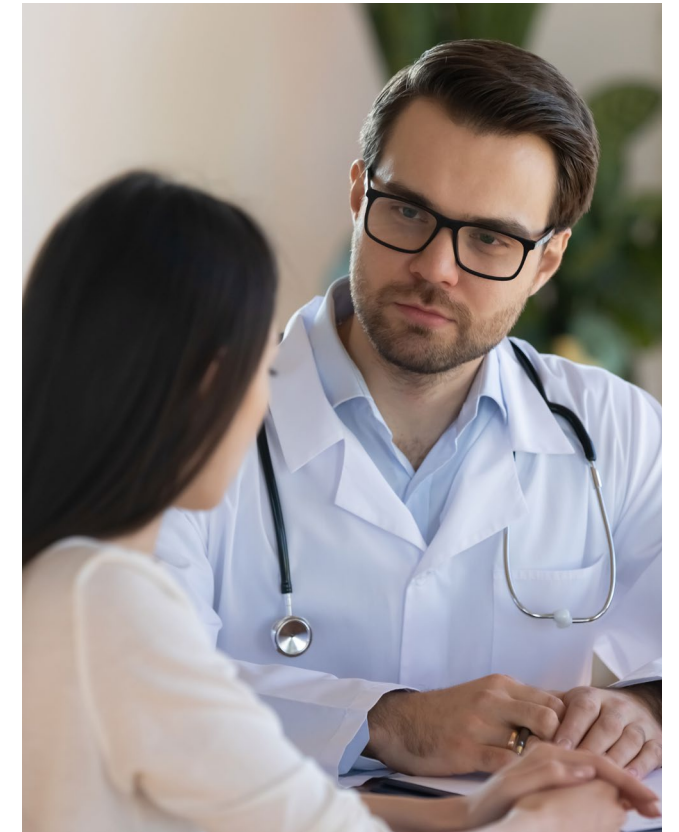
Cette année⁶, un mois de radiation temporaire et une amende de 2 500 \$ ont été imposés à une infirmière auxiliaire ayant consulté, pour une durée de 18 minutes, sans autorisation et sans justification professionnelle, le dossier d'un patient.

En 2018⁷, deux infirmières auxiliaires ont été sanctionnées de deux mois de radiation temporaire. La première, pour avoir consulté sans justification professionnelle le dossier d'usagers qu'elle connaissait afin de leur transmettre les résultats d'examens médicaux qu'ils attendaient. La seconde, pour avoir consulté le dossier d'une patiente afin d'y trouver ses coordonnées téléphoniques.

En 2020⁸, cinq mois de radiation temporaire ont été imposés à une infirmière auxiliaire ayant consulté sans autorisation ni justification professionnelle à plus de mille reprises des dossiers médicaux par curiosité.

En 2017⁹, pour avoir systématiquement consulté les dossiers de nouveau-nés pendant dix ans et avoir transmis les coordonnées téléphoniques des nouveaux parents à sa conjointe qui communiquait avec eux pour leur vendre des produits financiers, un infirmier auxiliaire a été sanctionné de quinze mois de radiation temporaire.

L'accès aux dossiers des usagers permet à l'infirmière auxiliaire de travailler. Il n'est pas toléré que cet accès lui permette d'assouvir sa curiosité, de passer le temps ou d'effectuer des recherches personnelles. Les renseignements contenus aux dossiers sont confidentiels. Ils doivent être consultés lorsqu'il est nécessaire pour le soignant de le faire ou lorsque le soignant a reçu une autorisation pour le faire. ♦



¹ Article 5

² Article 19 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, RLRQ c S-4.2

³ Article 62 de la Loi sur l'accès aux renseignements des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A -2.1

⁴ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Therrien, 2020 QCCDIA 7 aux paragraphes 46 et 48

⁵ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Nadeau, 2022 QCCDIA 6

⁶ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Nadeau, 2022 QCCDIA 6 au paragraphe 67

⁷ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Morissette, 2018 CanLII 2135 Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Bavenga-Muanda, 2018 CanLII 95616

⁸ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Therrien, 2020 QCCDIA 7

⁹ Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Roberge, 2017 CanLII 29841

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Classification des liquides épaissis pour la prise en charge de la dysphagie



PAR MARIE-HÉLÈNE
RAYMOND

Professeure titulaire
au Département de
psychologie
de l'Université
de Sherbrooke

La dysphagie, un trouble de la déglutition (c'est-à-dire une difficulté à avaler), peut avoir des conséquences néfastes sur l'état nutritionnel d'un patient, ainsi que sur sa qualité de vie. L'épaississement des liquides est une pratique courante dans le cadre de la prise en charge de la dysphagie. Les liquides épaissis s'écoulent moins rapidement, ce qui permet à la personne dysphagique de mieux les contrôler pendant la déglutition. Il est important de pouvoir mesurer et classer la consistance¹ des liquides de façon valide et fiable, puisqu'un liquide trop ou pas assez épaissi peut engendrer des effets délétères.

Une diversité de systèmes de mesure et de classification de la consistance des liquides existe à travers le monde, et il n'y a pas de consensus à ce sujet. Depuis plusieurs années au Québec, le consistomètre Bostwick, un appareil provenant de l'industrie alimentaire, est largement utilisé dans les établissements de santé pour mesurer et classer les liquides épaissis. En 2015, une nouvelle initiative internationale a été lancée : l'*International Dysphagia Diet Standardisation Initiative* (IDDSI). Ce système de classification mesure la consistance des liquides au moyen d'un test d'écoulement vertical dans une seringue. L'IDDSI suscite de plus en plus d'intérêt parmi les membres de différents groupes professionnels, et il est en voie d'implantation dans plusieurs pays à travers le monde et ailleurs au Canada. L'éventualité de son introduction au Québec ne fait toutefois pas l'unanimité. La coexistence de l'IDDSI et du système de classification utilisant le consistomètre Bostwick semble être une source de confusion sur le plan organisationnel et soulève des inquiétudes pour la sécurité des usagers.

Dans la visée d'assurer l'excellence des pratiques et l'utilisation efficiente des ressources, le MSSS a confié à l'INESSS le mandat d'apprécier la valeur des deux systèmes de classification des liquides épaissis, soit l'IDDSI et celle utilisant le consistomètre Bostwick actuellement en usage au Québec, en termes d'efficacité clinique, d'innocuité et d'organisation des soins et services, à partir des informations disponibles dans la littérature scientifique.

Méthodologie

L'INESSS a réalisé une revue de la littérature scientifique en vue de recenser les informations disponibles permettant d'apprécier la valeur de l'IDDSI et du consistomètre Bostwick pour mesurer et classer les liquides épaissis utilisés auprès des personnes dysphagiques. Les bases de données MEDLINE, Embase, EBM Reviews et CINAHL ont été consultées pour la période de 2010 à septembre 2021. En s'appuyant sur le Cadre d'appréciation de la valeur des interventions en santé et en services sociaux [INES SS, 2021], les cinq dimensions suivantes ont été considérées : clinique (efficacité, innocuité, qualités métrologiques, applications cliniques), organisationnelle (faisabilité, implantation), populationnelle (accessibilité), économique (coûts) et socioculturelle (acceptabilité, aspect culturel).

¹ La consistance est un terme général pour décrire le degré de fluidité d'un liquide. Selon diverses définitions, la consistance peut faire notamment référence aux caractéristiques générales du liquide, aux perceptions qu'on a d'un liquide au toucher ou en bouche, ou à la résistance à l'écoulement des liquides due à la force gravitationnelle. Il n'existe pas de mesure unique de la consistance des liquides [Hadde et Chen, 2021], ni de consensus sur les propriétés physiques des liquides qui ont la plus grande signification clinique pour la prise en charge de la dysphagie [Barbon et Steele, 2018].

Résultats

Trente-quatre articles scientifiques ont été retenus : 27 portent sur l'IDDSI, 5 abordent les deux systèmes de classification et 2 s'intéressent au consistomètre Bostwick. Les faits saillants des résultats sont rapportés ci-dessous.

Points communs aux deux systèmes de classification

- Les données sur les impacts cliniques et sur le rapport coût-bénéfice sont pratiquement inexistantes.
- Bien qu'on observe une bonne corrélation entre les mesures obtenues à l'aide de l'IDDSI et celles résultant de la classification utilisant le consistomètre Bostwick, la correspondance n'est pas exacte. Ces mesures ne sont donc pas interchangeables et aucune conversion n'est possible de l'une à l'autre.
- Les deux systèmes présentent une excellente fidélité intrajuge, c'est-à-dire une bonne stabilité des résultats obtenus par le même évaluateur à partir du même échantillon.
- Les deux outils de mesure sont simples et rapides à utiliser par les intervenants.
- Leur correspondance avec les libellés des préparations pré-épaissies et les épaississants commerciaux est limitée. Toutefois, les produits commerciaux utilisés dans les études recensées n'adoptaient pas formellement l'une ou l'autre de ces classifications.
- Quoi qu'il en soit, comme la consistance des liquides épaissis peut varier en fonction de nombreux facteurs qui sont indépendants de la volonté des fabricants (p. ex. : température, temps d'épaississement, fraîcheur du produit), il semble peu probable qu'un produit commercial corresponde exactement à une nomenclature standardisée en toute circonstance.



Synthèse des forces et limites de l'IDDSI

- Sur le plan de la validité de contenu (c'est-à-dire la capacité à refléter adéquatement le construit à mesurer), l'IDDSI est issu d'un processus d'élaboration bien documenté.
- Une dizaine d'études rapportent globalement une bonne validité de construit de l'IDDSI, c'est-à-dire que les mesures obtenues avec cet outil sont généralement conformes aux résultats attendus en théorie. Par exemple, des relations sont observées entre les résultats obtenus avec l'IDDSI et d'autres mesures de consistance des liquides.
- La fidélité interjuges, c'est-à-dire la stabilité des résultats obtenus par deux évaluateurs différents, est élevée selon deux études. Cependant, il est important d'utiliser un type de seringue spécifique pour éviter les erreurs de mesure.
- Le test de la seringue de l'IDDSI discrimine mieux les liquides peu épais que le consistomètre Bostwick. Cela peut être vu comme une force puisqu'il semble y avoir un avantage clinique à pouvoir différencier les liquides peu épais plutôt que les liquides très épais. Enfin, comme l'IDDSI discrimine moins bien les liquides très épais, le test de la fourchette ou de la cuillère inclinée de l'IDDSI est alors davantage indiqué.
- L'IDDSI peut classer tous les liquides épaissis puisque l'échelle de mesure est continue, ne présentant aucun interstice entre les niveaux. En contrepartie, un doute peut s'immiscer lorsque les mesures se situent aux points de transition entre les niveaux.

- Des applications cliniques possibles de l'IDDSI dans le cadre de la prise en charge de la dysphagie sont documentées. Par exemple, des recettes standardisées ont été élaborées à partir de l'IDDSI en vue d'améliorer les liquides épaissis utilisés pour l'évaluation et l'intervention en dysphagie. Par ailleurs, un outil d'évaluation du degré de dysphagie, le IDDSI Functional Dysphagia Scale, est en cour de validation.
- De nombreux outils gratuits sont disponibles sur le site Web de l'IDDSI pour en favoriser l'utilisation et l'implantation.
- Le coût du matériel utilisé pour l'IDDSI (seringue, cuillère, fourchette) est minime.
- La grande accessibilité du test permet de le réaliser à l'endroit où les aliments sont servis (p. ex. : dans chaque unité de soins), pour vérifier si la consistance a évolué depuis l'épaississement du liquide.
- L'IDDSI pourrait même être accessible aux usagers et à leurs proches, étant donné son faible coût et sa simplicité d'utilisation. Cela leur permettrait, en principe, d'adapter leurs propres recettes et d'en évaluer eux-mêmes la conformité aux recommandations reçues des professionnels. Cette utilisation à domicile n'a toutefois pas été étudiée dans les articles répertoriés.
- La fidélité interjuges n'est pas connue.
- Le consistomètre Bostwick discrimine peu les liquides légèrement épaissis, mais distingue mieux les liquides très épais que l'IDDSI. Il semble y avoir un avantage clinique à pouvoir discriminer les liquides peu épaissis plutôt que les liquides très épaissis.
- Les plages de consistance utilisées au Québec ne permettent pas de classer tous les liquides, puisqu'il y a de larges interstices entre elles, soit pouding (3 à 5 cm), miel (7 à 9 cm) et nectar (13 à 15 cm). Cela peut être considéré comme un avantage, si l'objectif est de préparer des recettes avec une consistance très précise, mais peut engendrer une incertitude dans l'utilisation de plusieurs produits.
- Quelques formations sont disponibles sur cette classification, mais elles sont accessibles à un nombre restreint de professionnels.
- Cette classification est déjà en usage au Québec depuis plusieurs années.
- Compte tenu de son coût approchant les 1 000 \$, le consistomètre Bostwick est peu accessible aux usagers et à leurs proches à domicile.

Conclusion

Cette revue de la littérature scientifique a permis de recenser les informations disponibles au sujet de deux classifications des liquides épaissis utilisées pour la prise en charge de la dysphagie : l'IDDSI et la classification utilisant le consistomètre Bostwick actuellement en usage au Québec. Les données recensées sur l'IDDSI semblent lui conférer certains avantages, notamment sur le plan de la validité, de l'arrimage avec les standards internationaux et la recherche en dysphagie, de l'accessibilité du matériel et des outils de formation, ainsi que de la possibilité d'être utilisé à l'endroit où les aliments sont servis, incluant à domicile par les usagers. Néanmoins, les deux méthodes sont encore empiriques et aucune ne se démarque en matière de démonstration de bénéfices cliniques. Il faut aussi considérer qu'un changement de système de classification pourrait avoir des implications organisationnelles dont on ne connaît pas l'ampleur. ♦

Synthèse des forces et limites de la classification utilisant le consistomètre Bostwick actuellement en usage au Québec

- En ce qui concerne la validité de contenu, le consistomètre Bostwick est un instrument reconnu pour mesurer la consistance des aliments et des liquides dans l'industrie alimentaire. Les fondements théoriques et le processus ayant mené à son utilisation pour les personnes dysphagiques ne sont toutefois pas bien documentés dans la littérature scientifique portant sur la dysphagie.
- La validité de construit de ce système de classification mériterait d'être étudiée davantage, puisque les mesures obtenues avec cet outil ne concordent que partiellement avec les résultats attendus en théorie et que les études sur le sujet sont peu nombreuses.

Pour consulter l'article complet :

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Classification des liquides épaissis pour la prise en charge de la dysphagie. État des connaissances rédigé par Marie-Hélène Raymond. Québec, Qc : INESSS ; 2022. 72 p.

Pour poursuivre ses apprentissages sur le Portail de développement professionnel de l'OIIAQ

Dysphagie : de la détection rapide à l'alimentation sécuritaire

Détecter la dysphagie par la reconnaissance rapide de ses manifestations cliniques parfois subtiles et permettre de prévenir les conséquences qui y sont associées. Au dépistage doit s'ajouter l'évaluation, certains tests complètent l'examen clinique.

Objectifs spécifiques :

- Distinguer les structures reliées à la déglutition
- Distinguer les causes de la dysphagie
- Dépister les personnes à risque
- Prévoir les conséquences de la dysphagie sur la personne
- Reconnaître les signes et symptômes de la dysphagie
- Appliquer les traitements pour soulager la dysphagie
- Intervenir lors de problématiques particulières
- Reconnaître certains aspects éthiques

Le CISSS de Lanaudière recherche du personnel infirmier



> Urgence
> Pédiatrie
> Chirurgie
> Cardiologie
> Hébergement en CHSLD
> Autres secteurs

Postule pour...

Des équipes dévouées
Un milieu stimulant
Des perspectives d'emploi

Une qualité de vie
et de pratique!



Joins-toi à nous!
ciss-lanaudiere.gouv.qc.ca/carrieres

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec

Courrier des lecteurs

Envoyez-nous vos questions sur le champ d'exercice ou sur la profession pour courir la chance de voir votre réponse publiée dans les prochains numéros de la revue !

L'infirmière auxiliaire peut-elle mesurer le débit expiratoire avec un débitmètre de pointe (Peak flow) ?

Oui, selon l'article 37 p) du *Code des professions*, l'infirmière auxiliaire « contribue à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournit des soins palliatifs ». Elle utilise son jugement clinique pour recueillir des données, observer les manifestations cliniques, objectives et subjectives, et relier ses observations à l'état de la personne et aux pathologies. Elle analyse ainsi l'information afin de contribuer, avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire, à évaluer l'état de santé de la personne et à réaliser le plan de soins.

L'infirmière auxiliaire peut utiliser un débitmètre de pointe (Peak flow) puisqu'aucune évaluation n'est requise lors de la prise de cette mesure, qui est considérée comme une collecte de données dans le cadre de la contribution à l'évaluation de l'infirmière auxiliaire. Par la suite, elle transmet les résultats à un professionnel habilité à évaluer, comme mentionné dans le *Profil des compétences de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire*.

Afin d'en savoir davantage sur le champ d'exercice, nous vous invitons à consulter le document *Les activités professionnelles de l'infirmière auxiliaire*.

Est-ce que l'infirmière auxiliaire peut soutirer du liquide biologique à partir d'un drain Davol ?

Oui, selon l'article 37.1 (5°), par. a) du *Code des professions*, l'infirmière auxiliaire peut « appliquer les mesures invasives d'entretien du matériel thérapeutique ».

Cette activité comprend « toutes les mesures qui, lorsqu'elles ne sont pas effectuées adéquatement, sont susceptibles d'entraîner une contamination du matériel installé et d'affecter la condition de la personne ». Cela implique, entre autres, la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien des cathéters, tubes, drains ou stomies.

L'infirmière auxiliaire peut procéder aux divers soins reliés à un drain selon une ordonnance, une directive au plan thérapeutique infirmier (PTI) et selon la procédure de l'établissement. Elle peut, notamment, irriguer, drainer ou soutirer et retirer du liquide à partir d'un drain. Le terme « soutirer » est utilisé pour préciser que le liquide biologique est prélevé à partir du drain à l'aide d'une seringue.

Cependant, certains drains (péricardique, ventriculaire, thoracique) sont considérés à haut risque de préjudice pour la personne en raison du site. L'OIIAQ émet une réserve quant au rôle de l'infirmière auxiliaire dans les soins reliés à ces types de drains.

Afin de respecter les obligations déontologiques en lien avec la compétence et la qualité des soins, l'infirmière auxiliaire doit avoir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer cette activité. Selon l'article 3 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires*, « le membre doit exercer sa profession selon les normes de pratique généralement reconnues. À cette fin, il doit mettre à jour ses connaissances et perfectionner ses aptitudes et habiletés. ».

Merci pour vos questions !
Le service-conseil de l'Ordre



La FIQ, mobilisée pour défendre vos conditions de travail

Infirmières auxiliaires | Infirmières |
Inhalothérapeutes | Perfusionnistes cliniques



LE CISSS DE LA Gaspésie A BESOIN DE TOI

Joins-toi à
l'équipe!

CISSS-GASPESIE.GOUV.QC.CA/MA-CARRIERE

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec



Profitez d'économies annuelles avec notre offre bancaire privilégiée pour les infirmiers et infirmières auxiliaires

Découvrez vos avantages
et privilèges sur bnc.ca/infirmier

Fière partenaire de



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

Sous réserve d'approbation de crédit de la Banque Nationale. L'offre constitue un avantage conféré aux détenteurs d'une carte de crédit Mastercard^{MD} Platine, World Mastercard^{MD}, World Elite^{MD} de la Banque Nationale. Certaines restrictions s'appliquent. Pour plus de détails, visitez bnc.ca/infirmier. MD MASTERCARD, WORLD MASTERCARD et WORLD ELITE sont des marques de commerce déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé. MD BANQUE NATIONALE et le logo de la BANQUE NATIONALE sont des marques de commerce déposées de Banque Nationale du Canada. © 2022 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.